

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

CONNAISSANCE DES POLITIQUES SOCIALES - U5

SESSION 2020

Durée : 5 heures
Coefficient : 5

Matériel autorisé

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue », est autorisé.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2020
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : 20NC-ESE5CPS	Page : 1/10

En France métropolitaine, 4,8 millions de personnes vivent dans les 1 300 quartiers de la politique de la ville. La population de ces quartiers, de par leur définition même, est fréquemment touchée par la pauvreté. Les habitants sont plus jeunes qu'en moyenne dans la population urbaine. Il s'agit également plus souvent de familles nombreuses ou monoparentales ou d'étrangers. Au-delà de la pauvreté monétaire, la population des quartiers de la politique de la ville présente des fragilités dans plusieurs domaines. Notamment, elle s'insère difficilement sur le marché du travail et manque de formation et de qualification. Dans les quartiers de la politique de la ville, le logement social est très présent : 8 logements sociaux pour 10 ménages, soit trois fois plus que dans l'urbain englobant ces quartiers.

Source : RENAUD Auriane, SÉMÉCURBE François, division études territoriales,
Psar Analyse urbaine, Insee première n°1593, mai 2016

Question 1.

Analyser les difficultés rencontrées par les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Expliquer comment la politique de la ville tente de répondre à leurs difficultés.

Question 2.

La politique de la ville intègre un volet santé. Le projet « Ciné Ma Santé », développé sur la ville de Toulouse, s'inscrit dans cet axe. Il vise à améliorer la santé des habitants des quartiers prioritaires de la ville de Toulouse.

Montrer la nécessité d'un travail en partenariat dans la conception et la mise en œuvre de ce projet.

L'épreuve permettra d'évaluer les compétences suivantes :

C.4.1 - Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle ;

C.4.2 - Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles.

BARÈME

Question 1 – 10 points.

Question 2 – 8 points.

Clarté et rigueur de l'expression écrite et de la composition : 2 points.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2020
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : 20NC-ESE5CPS	Page : 2/10

ANNEXES

Annexe 1 - Les chiffres clés de la politique de la ville

Source : Rapport annuel 2018 Tome II – Fiches thématiques, In *Observatoire national de la politique de la ville*, [En ligne] ; publié le 27 mars 2019, Disponible à l'adresse : <http://www.onpv.fr/>
Consulté le 8/11/2019

Annexe 2 - Chômage, éducation, santé... : le sombre constat de l'ONPV sur les quartiers prioritaires

Source : Songoro Olivier. Chômage, éducation, santé... : le sombre constat de l'ONPV sur les quartiers prioritaires. *Actualités Sociales hebdomadaires*, mai 2016, n° 2959, pages 5-6.

Annexe 3 - Contrat de Ville de Toulouse Métropole 2015-2020

Source : Contrat de Ville de Toulouse Métropole 2015-2020, publié en juillet 2015, In *Ressources & Territoires*, [en ligne]. Disponible à l'adresse <http://ressources-territoires.com>
Consulté le 8 /11/2019

Annexe 4 - Ateliers santé ville, c'est quoi ?

Source : L'Atelier santé ville, c'est quoi ? In *Plateforme nationale de ressources*, [en ligne].
Disponible à l'adresse : www.fabriques-territoires-sante.org. Consulté le 8/11/2019 .

Annexe 5 - Atelier santé ville de Toulouse « Ciné ma santé : d'un événement annuel à un projet de santé communautaire »

Source : Atelier santé ville de Toulouse « Ciné ma santé » : d'un événement annuel à un projet de santé communautaire, publié en novembre 2016, In *Plateforme nationale de ressources*, [en ligne].
Disponible à l'adresse : www.fabriques-territoires-sante.org. Consulté le 8/11/2019.

Annexe 1 - Les chiffres clés de la politique de la ville

Tableau 1 - Taux de chômage par tranche d'âge, sexe, niveau d'étude et origine en 2017

Catégories	2017	
	Quartiers prioritaires (en %)	Autres quartiers des unités urbaines englobantes (en %)
Taux de chômage 15-64 ans	24.7	9.2
Moins de 30 ans	35.8	15.3
30-49 ans	23.3	7.9
50 ans et plus	16.0	6.4
Hommes	26.7	9.3
Femmes	22.3	9.1
Niveau Bac + 2 et plus	14.6	5.4
Niveau Bac	22.3	11.0
Niveau BEP-CAP	26.5	10.5
Niveau < BEP-CAP	29.5	17.2
Immigrés (nés étrangers à l'étranger)	24.7	14.6
Nés en France Descendant d'immigré(s)	33	12.7
Ni immigrés ni descendants d'immigré(s)	21.6	7.7

Source : enquêtes Emploi en continu de l'Insee.

Champ : quartiers prioritaires métropolitains et unités urbaines englobantes.

Calculs : CGET-ONPV.

Note de lecture : en 2017, le taux de chômage des personnes âgées de 15 à 64 ans est de 24,7 % dans les quartiers prioritaires, contre 9,2 % dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes. Le taux de chômage dans les quartiers prioritaires est donc 2,7 fois supérieur à celui des autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Tableau 2 - Catégories socioprofessionnelles des personnes en emploi en 2017 selon le lieu de résidence

CSP	Quartiers prioritaires (en %)	Autres quartiers des unités urbaines englobantes (en %)
Agriculteurs exploitants	0.1	0.3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	4.6	5.5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7	24.6
Professions intermédiaires	15.2	27.4
Employés	36.5	25.9
Ouvriers	36.2	16.1
Non renseigné	0.5	0.3
Ensemble	100.0	100.0

Source : enquêtes Emploi en continu de l'Insee.

Champ : quartiers prioritaires métropolitains et autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Calculs : CGET-ONPV.

Note de lecture : en 2017, 36,5 % des actifs occupés des quartiers prioritaires sont ouvriers.

Tableau 3 - Données disponibles sur les allocataires des Caf au 31/12/2017 dans les quartiers prioritaires et le territoire métropolitain (extraits)

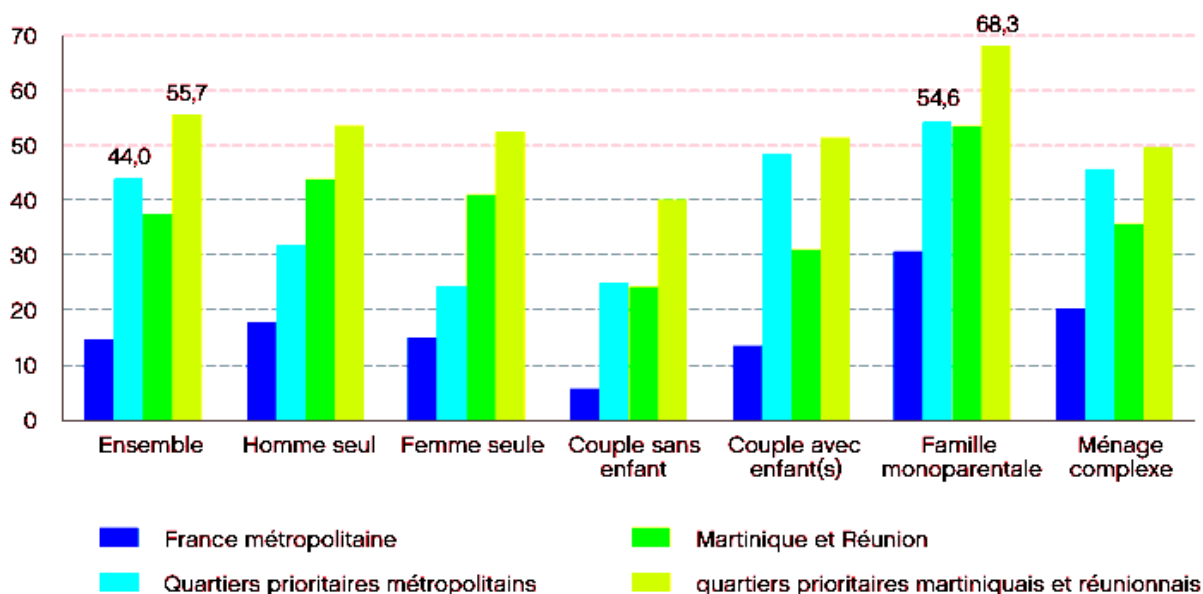
	Quartiers prioritaires	France métropolitaine
Allocataires des CAF au 31/12/2017		
Part des allocataires Caf		
Percevant la prime d'activité (en %)	23.9	21.2
Percevant le RSA (en %)	27.0	13.4
Percevant une aide au logement (en %)	73.3	50.4
Percevant l'allocation aux adultes handicapés (en %)	11.1	8.7

Source : fichiers des Caf au 31 décembre 2017 (Cnaf-Insee).

Champ : France métropolitaine et La Réunion.

Note de lecture : fin 2017, 27 % des allocataires Caf des QPV métropolitains percevait le RSA.

Graphique 1 - Taux de pauvreté au seuil de 60 % du niveau de vie médian de la population selon le type de ménage



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2015.

Champ : France métropolitaine, Martinique et La Réunion.

Note de lecture : 54,6 % des familles monoparentales résidant dans les quartiers prioritaires métropolitains sont pauvres au seuil de 60 % du niveau de vie médian de la population.

Source : Rapport annuel 2018 Tome II – Fiches thématiques, In *Observatoire national de la politique de la ville*, [En ligne] ; publié le 27 mars 2019, Disponible à l'adresse : <http://www.onpv.fr/>
Consulté le 8 novembre 2019

Annexe 2 - Chômage, éducation, santé... : le sombre constat de l'ONPV sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Au total, moins d'un habitant sur deux des quartiers prioritaires de la politique de la ville est en emploi et dans des conditions plus précaires qu'ailleurs. Ils sont en effet plus souvent en contrat à durée déterminée, en intérim ou à temps partiel « subi ». La majorité occupe des métiers moins qualifiés, y compris chez les diplômés de niveau bac+5.

Au moins deux collégiens sur trois résidant en quartier prioritaire fréquentent un établissement à faible mixité sociale, très souvent classé en réseau d'éducation prioritaire.

Les taux de réussite scolaire sont d'ailleurs bien inférieurs chez les élèves issus de ces quartiers. Les écoles publiques les accueillant atteignent 75.6 % d'obtention du brevet des collèges, contre 86.1 % dans les collèges publics n'ayant aucun élève résidant en quartier prioritaire.

Enfin, côté soins, l'ONPV constate que, « à l'instar des zones urbaines sensibles en 2012, les quartiers prioritaires souffrent d'un déficit généralisé en offre de soins » (professionnels libéraux de proximité, établissements de santé, offre médico-sociale). Les médecins spécialistes libéraux sont ainsi 3.4 fois moins présents dans les quartiers prioritaires que sur l'ensemble de leurs agglomérations. Il en va de même pour les établissements hospitaliers, eux aussi 3.4 fois moins présents dans les quartiers prioritaires.

Source : Songoro Olivier. *Actualités sociales hebdomadaires*, mai 2016, n° 2959, pages 5-6.

Annexe 3 - Contrat de ville de Toulouse Métropole 2015 - 2020

La santé des populations

D'importantes inégalités sociales de santé perdurent entre les quartiers prioritaires et le reste de l'agglomération.

Elles sont le reflet de disparités socio-économiques (éducation, niveau de vie), elles-mêmes importantes, et se traduisent dans l'accès aux soins, par des inégalités d'espérance de vie ou encore dans diverses incapacités. Ces inégalités débutent dès l'enfance (santé dentaire, surpoids...) et conduisent à un état de bien-être physique, mental et social moindre.

Orientation – Réduire les inégalités sociales de santé en s'appuyant sur une démarche de promotion de la santé.

Constats partagés par les partenaires, issus pour l'essentiel du profil santé des toulousains :

- espérance de vie moindre ;
- difficultés plus importantes d'accès aux soins et moindre accès aux dispositifs de dépistage, non-recours ou recours tardifs aux soins plus prononcés, qui se traduisent par un état de santé physique et psychique plus dégradé : par exemple les taux d'obésité et de caries dentaires plus élevés dans les quartiers prioritaires :
 - en 2012, 5.2% des enfants toulousains de 6 ans présentent des signes d'obésité contre 6.9% des enfants de La Faourette, 7.3% de Bagatelle et 8.1% Bellefontaine – La Fourquette. ;
 - en 2012, 5.8% des enfants toulousains de 6 ans ont au moins une carie dentaire non traitée contre 15.6% des enfants de la Faourette et 16% de Reynerie ;
- forte proportion de seniors fragilisés (quartiers toulousains de Bagatelle, Papus, Mirail Université, Reynerie, Bellefontaine, Empalot) ;
- consommation de substances psychoactives plus élevée, notamment chez les jeunes.

Source : Contrat de Ville de Toulouse Métropole 2015-2020, publié en juillet 2015, In *Ressources & Territoires*, [en ligne]. Disponible à l'adresse <http://ressources-territoires.com> Consulté le 8 novembre 2019

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2020
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : 20NC-ESE5CPS	Page : 6/10

Annexe 4 - L'Atelier santé ville, c'est quoi ?

L'Atelier santé ville (ASV) est à la fois une démarche locale et un dispositif public qui se situe à la croisée de la politique de la ville et des politiques de santé, dont l'objectif est de contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

L'Atelier santé ville a vu son cadre réglementaire et législatif évoluer.

L'Atelier santé ville a pour vocation de participer à l'amélioration de l'état de santé des populations et en particulier des habitants des quartiers les plus défavorisés, et vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

L'Atelier santé ville est une démarche collective et partenariale qui s'appuie sur la mise en réseau des acteurs : elle vise à associer tous les acteurs qui interviennent dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)¹ et au-delà, œuvrant dans les champs sanitaire, social, médico-social, éducatif, insertion, culturel, pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé : services municipaux, institutions et organismes, acteurs du service public ou privé, professionnels d'horizons différents, associations, élus et habitants.

Une démarche basée sur 3 piliers :

- une approche globale de la santé à partir des déterminants de santé.

L'Atelier santé ville fonde sa démarche sur une approche globale, transversale et positive de la santé et de promotion de la santé au sens de la charte d'Ottawa, qui s'attache à identifier et à agir sur les déterminants de santé liés aux conditions de vie de la population : l'habitat, l'emploi, l'éducation, les ressources, etc.... Considérant ainsi que la santé est une affaire de bien-être et de bien-vivre et qu'elle ne relève donc pas uniquement du secteur soin, l'approche de l'Atelier santé ville se veut intersectorielle et transversale, à la croisée du social, de l'insertion et de l'éducation, etc...

- une approche de proximité, au plus près des besoins des populations, et basée sur la participation citoyenne.

L'ASV constitue en tout premier lieu un espace, à une échelle de proximité telle qu'un quartier, à l'intérieur duquel ces professionnels ainsi que des habitants peuvent se rencontrer et travailler ensemble, sur les thèmes inhérents aux besoins et aux problématiques détectés. Il s'agit d'articuler les interventions sanitaires, sociales et administratives et de faciliter les coopérations entre ces différents secteurs.

L'enjeu pour l'ASV est ainsi double :

- il s'agit de proposer sur le long terme des actions concertées dans les domaines de l'accès aux soins, de la prévention et de la promotion de la santé aux habitants afin qu'ils trouvent des réponses à leurs besoins, sur la base d'un diagnostic partagé de santé, avec une attention prioritaire portée aux populations en situation de vulnérabilité ;
 - mais aussi de favoriser le développement et l'efficacité des partenariats entre les différents acteurs locaux, en sollicitant la participation des patients, des habitants et des citoyens ainsi que des partenaires institutionnels et associatifs.
- une démarche de coordination des acteurs et des actions de santé sur les quartiers.

De par son rôle de coordination, l'Atelier santé ville crée l'espace et le temps pour la rencontre, la réflexion et l'action entre acteurs de différents secteurs et favorise une pluridisciplinarité qui apporte une complémentarité dans les réponses ainsi que l'occasion de travailler la participation active des habitants, afin d'être au plus près des besoins identifiés localement et de mieux y répondre.

¹ Depuis 2015 le CUCS est remplacé par le Contrat Ville

L'ASV représente un lieu de mobilisation et une instance de coordination de ces partenaires en vue de la réalisation puis de l'actualisation d'un diagnostic partagé des problèmes à traiter, de la mise en œuvre d'un programme d'actions concertées de santé publique à l'échelle locale et d'une évaluation régulière des résultats obtenus, et si possible avec les habitants. Il favorise la concertation des acteurs, le travail en réseaux et le développement de partenariats autour d'une démarche et d'objectifs communs.

L'Atelier santé ville travaille à la fois sur des thématiques prioritaires de santé publique identifiées à partir du diagnostic partagé de santé et sur des approches populationnelles.

L'Atelier santé ville fonde aussi son approche en fonction des caractéristiques des différents publics.

Il travaille principalement avec les professionnels et secteurs en interaction avec ces publics, et parfois directement en direction de ces publics.

Source : L'Atelier santé ville, c'est quoi ? In *Plateforme nationale de ressources*, [en ligne]. Disponible à l'adresse : www.fabriques-territoires-sante.org. Consulté le 8/11/2019.

Annexe 5 - Atelier santé ville de Toulouse « Ciné ma santé » : d'un événement annuel à un projet de santé communautaire

Objet du projet

L'Atelier santé ville des quartiers Nord de Toulouse organise depuis huit ans « Ciné ma santé », un événement consacré à la nutrition, accompagné par la projection d'un film. Diverses activités sont proposées en complément dans un moment festif et convivial. Renouvelé tous les ans, le projet a favorisé la participation d'habitants à ses différentes étapes. L'événement fédère l'ensemble des partenaires du territoire et défend une approche communautaire de la santé.

Problématique : comment réduire les risques de déséquilibres alimentaires des familles résidant en quartier prioritaire ? Comment favoriser la participation d'habitants dès la conception du projet ?

Présentation de l'ASV : structure porteuse de l'ASV : ville de Toulouse (service communal d'hygiène et de sécurité).

Financement de l'ASV : ville de Toulouse et ARS

Intégration dans le contrat de ville : le contrat de ville 2015-2020 a inscrit parmi ses orientations stratégiques la réduction des inégalités sociales de santé « en s'appuyant sur la promotion de la santé ».

Histoire du projet

« Ciné ma santé », un événement fédérateur autour de la nutrition

Un diagnostic local de santé mené en 2007 par l'Atelier santé ville des quartiers Nord de Toulouse a identifié la nutrition parmi les priorités de santé. Un groupe de travail « éducation nutrition » a été créé, avec l'objectif de diminuer sur trois ans les risques de déséquilibres alimentaires chez les familles résidant sur les quartiers Nord.

Réunissant d'abord des partenaires professionnels (centre social, collège, ...), le groupe s'est étoffé au fil des années et compte aujourd'hui une trentaine de partenaires associatifs, institutionnels ou habitants.

« Ciné ma santé » est une des premières actions développées par le groupe de travail « éducation nutrition » et est devenue son action phare. « Les professionnels ont souhaité construire un événement fédérateur pour faire quelque chose ensemble. « Ciné ma santé » met en évidence une énergie et la volonté des partenaires de travailler sur la nutrition », explique la coordonnatrice ASV.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2020
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : 20NC-ESE5CPS	Page : 8/10

« Ciné ma santé » est un événement annuel, reconduit depuis huit ans, ouvert à tous, autour de l'équilibre alimentaire et de l'activité physique. Sur une demi-journée, pensée comme un temps festif et convivial, différentes activités sont proposées : projection d'un film et débat, théâtre forum, repas, animations sportives à destination des scolaires. Les activités évoluent selon les années et en fonction des partenaires souhaitant s'impliquer. L'action se déroule généralement en dehors du périmètre des quartiers prioritaires, dans un lieu « neutre » afin de favoriser une mixité entre plusieurs quartiers.

Chaque année, l'événement réunit en moyenne 200 personnes et mobilise deux écoles (soit environ 90 enfants). En 2016, deux temps forts ont été organisés : une première soirée, autour de la confection d'une robe en fruits et légumes, la projection d'extraits du film « Demain » et un apéritif diététique, a réuni 150 personnes ; suivie d'un repas, a réuni plus de 250 personnes et une centaine d'élèves.

« Ciné ma santé » a cinq objectifs opérationnels :

- favoriser la prise de conscience du plaisir de manger en travaillant sur le goût, les saveurs, le partage ;
- donner les moyens de s'approprier des notions d'équilibre alimentaire ;
- contribuer à favoriser le plaisir de pratiquer une activité physique ;
- favoriser l'implication des habitants dans la conception, la réalisation et l'évaluation du projet ;
- donner les moyens de s'approprier les notions de rythme de vie.

Depuis 2014, un objectif a été ajouté : « Donner les moyens aux habitants d'une consommation avisée et responsable ».

Organisée par le groupe de travail, l'action est pilotée par trois acteurs :

- Toulouse Aviron Sport & Loisirs (TASL), en tant que porteur administratif et financier du projet ;
Club sportif, TASL est un acteur éducatif du territoire, qui développe un projet pédagogique autour de la santé ;
- l'ASV, en tant que coordinateur ;
- le Réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique de Midi-Pyrénées (RÉPPOP), en tant que garant des messages nutritionnels diffusés.

Au fil des éditions, le projet a pris de l'ampleur, réunissant de plus en plus de partenaires, proposant de nouvelles activités et intégrant des habitants dans la conception et l'organisation de l'événement.

L'implication progressive d'habitants dans l'organisation de « Ciné ma santé ».

Une vingtaine d'habitants participent à l'organisation de l'événement.

Depuis 2013, sept habitants ont intégré le groupe de travail « éducation nutrition ». Leur participation a été facilitée par l'intermédiaire d'une association de quartier : suite à un atelier pour la préparation du repas de l'édition 2012 de Ciné ma santé à la cuisine centrale des écoles de Toulouse, certaines habitantes, accompagnées par l'association Si T libre², sont venues à la réunion d'évaluation de l'action, puis ont intégré le groupe de travail.

L'association a eu un rôle d'interface et d'accompagnement des habitants vers l'action et vers le groupe de travail. Du côté du groupe de travail, les professionnels et associations présentes, dont Si T Libre, ont été soucieux d'entendre la parole des habitantes afin que « Ciné ma santé » puisse répondre à leurs besoins et s'adaptent à leurs envies. La prise de parole des habitants au sein du groupe a été progressive, sans rencontrer de heurts.

²L'association Si T Libre anime des actions sociales et culturelles, auprès des habitants du quartier Bourbaki (relais administratifs, soutien à la parentalité, ateliers, d'écriture, accueil de loisirs pour les enfants, fêtes de quartiers, ...).

Année après année, des habitants ont participé à de plus en plus de pans de l'organisation du projet, jusqu'à figurer parmi les partenaires réguliers de l'ASV.

Les habitants membres du groupe de travail ne sont plus seulement dans une position de « bénéficiaires » du projet, mais ils en sont acteurs, au même titre qu'un partenaire institutionnel ou associatif : ils apportent leurs compétences et leur aide dans la conception de l'événement, dans son organisation, sa réalisation et son évaluation.

On peut distinguer deux formes d'implication : la participation au groupe de travail ou la participation à l'organisation le jour J. En 2016, sept habitants ont participé régulièrement au groupe de travail ; une quarantaine a apporté son aide le jour J. (...)

« Ciné ma santé » a commencé à travailler à travers l'angle de la sensibilisation à l'écologie ou des modes de production plus durables. En 2015, une exposition a été organisée autour de l'ouvrage « Une seule terre pour nourrir les hommes », qui a amené à la création de jardins en bac ; en 2016, des extraits du film « Demain » ont été projetés, suivis d'un débat.

« Ciné ma santé » a aussi un rôle d'impulseur d'actions santé : des associations de quartier se sont saisies des notions d'équilibre alimentaire ou d'alimentation saine pour développer de nouveaux projets intégrant l'enjeu d'accessibilité (par exemple, des découvertes des producteurs locaux ou des ateliers cuisine).

Un événement créateur de lien social et favorisant l'estime de soi

Les changements de comportements relatifs à la nutrition dus à « Ciné ma santé » n'ont pas été évalués.

En revanche, des évaluations auprès du public ont montré des retours positifs, notamment mettant l'accent sur la convivialité de l'événement et sa capacité à créer du lien social.

Parmi les personnes impliquées dans l'organisation et membres du groupe de travail, des changements sont observés, principalement une amélioration de l'estime de soi et une rupture de l'isolement.

« Ciné ma santé », un projet transférable

(...) L'hypothèse est que le projet peut être reproduit dans d'autres contextes et sous d'autres formes à condition de respecter les fonctions-clés. On y relève notamment que la participation des habitants à toutes les étapes est une dimension importante dans la réussite du projet.

L'ASV tente de reproduire « Ciné ma santé » sur le quartier Empalot, mais ne rencontre pas la même dynamique. Les activités proposées par les partenaires s'additionnent, mais ne semblent pas former un projet commun comme dans les quartiers Nord, selon l'analyse de la coordonnatrice ASV.

Source : Atelier santé ville de Toulouse « Ciné ma santé » :
d'un événement annuel à un projet de santé communautaire,
publié en novembre 2016, In *Plateforme nationale de ressources*, [en ligne].
Disponible à l'adresse : www.fabriques-territoires-sante.org. Consulté le 8/11/2019.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2020
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : 20NC-ESE5CPS	Page : 10/10